

Sujet : [INTERNET] Consultation publique projet Terra Saint-Witz

De : Omer Chantal <omERCHANTAL@gmail.com>

Date : 15/11/2022 17:59

Pour : pref-icpe@val-doise.gouv.fr

Madame, Monsieur, bonjour

J'avais déjà répondu à l'enquête publique relative au projet Terra, en donnant un avis défavorable pour des raisons d'accroissement du risque d'accident sur la RD17, du manque d'information sur les conditions d'accueil des chauffeurs, de la non mise à disposition de places de stationnement "libre" pour tous les routiers, de l'emprise importante sur des terrains déjà imperméabilisés....

J'espère ne pas répondre tardivement à cette autre consultation publique relative à la demande d'enregistrement des lots 1 et 2 du projet d'entrepôt logistique sur le territoire de la commune de Saint-Witz au lieu dit "Terres de Guepelle".

Mes commentaires :

- Annexe A, page 22: dans une zone déjà très imperméabilisée ,ce projet va ajouter 5,4 ha de surface imperméable. (55048 M2 pour le lot 1 !)
- Même page : une incohérence : il est écrit "aucun produit dangereux ne sera stocké dans les 7 cellules de l'entrepôt". Or il est précisé que le lot 1 aura une capacité de stockage de 36 000 tonnes de matières combustibles et de lot 2 de 11 000 tonnes .
- idem : il est annoncé des flux de véhicules significatifs (140 à 172 PL/j et 180 VL/J!) dans une zone de circulation déjà très dense sur la RD 317.
- Annexe B, page 3: il est bien mentionné l'historique stockage de déchets par la société COSSON, mais il est regrettable que malgré cela il ait été conclu à une "absence d'enjeu" dans la colonne du tableau!
- Annexe B, page 12: la présence de mercure mentionnée entre 2 et 3 M de profondeur reste préoccupante, lorsque l'on sait que nous sommes sur un ancien site COSSON!
- Annexe B, page 15: présence de TCE et plan de gestion proposé. Quelle est la nature de ce plan de gestion?
- Annexe B, page 42: concernant les mesures de compensation: Le projet TERRA s'ajoute aux nuisances potentielles des nombreux projets à venir sur le secteur(ligne LGV Roissy/Picardie, liaison annoncée par le Département entre RD9 et RD10 sur le chemin des peupliers, commune de Marly en

particulier) En effet, le 30 septembre 2022, le conseil départemental du Val d'Oise a voté à l'unanimité le projet de liaison entre la RD9 et la RD10, bâtie sur l'actuel Chemin des peupliers, entre Marly et la RD 317: cette liaison va entraîner une fréquentation une circulation de 7000 véhicules légers et 300 poids lourds chaque jour !Une grande partie de ces véhicules empruntera la DR 10 pour rejoindre l'A1 ou la RD317! Ajoutés aux 140 à 172 poids lourds du projet TERRA, le secteur va devenir cauchemardesque et accidentogène pour beaucoup!

- Annexe B, page 47 : comment peut on conclure que le trafic routier lié à l'entrepôt n'induit pas de difficulté particulière de fonctionnement? alors que la zone est déjà très chargée en particulier aux heures de pointe? L'accès au site pour les véhicules venant du Sud (CDG, Paris) se fera après le passage par un accès situé au Nord, et déjà très chargé. Il est suggéré aux employeurs d'inciter les collaborateurs à utiliser les transports en commun (lesquels?) ou d'utiliser les déplacements cyclables! Ou sont les projets de piste cyclable sur cette zone, dont les études préalables ne commenceront pas avant 2023 ?

D'une manière générale, cet empilement de projets entraîne une dégradation du cadre de vie du secteur Est du Val d'Oise et en particulier à Saint-Witz.

Pour toutes ces raisons, j'émetts un avis défavorable à ce stade du projet .

Bien cordialement

Chantal Delgado